Deux Vallées
Communauté de Communes

QU'EST-CE QUE L'AXE 1 ?



L'aménagement de l'espace et le développement économique font partie des compétences de la communauté de communes. La CC2V s'y investit en étant particulièrement présente dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement des créateurs d'entreprises. Territoire historiquement industriel, la communauté de communes a pour ambition de diversifier l'économie locale. Ce travail s'illustre notamment par la création et l'aménagement de nouvelles zones d'activités.

Les services liés à l'axe 1 :
- le service développement économique
- la pépinière d'entreprises

L'action de la Communauté de Communes des Deux Vallées sur un plan économique vise à :
1. favoriser l'implantation de nouvelles entreprises
2. conforter et diversifier les activités présentes
3. accompagner les entreprises dans leur parcours.

Les deux autres principaux axes du projet sont :
> AXE 2 : une intercommunalité solidaire et citoyenne au service des habitants (en savoir plus)
> AXE 3 : une intercommunalité dont le territoire est aménagé de façon équilibré et durable (en savoir plus)